Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260227-2026_19B-DE

DÉLIB. 2026-19

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2026

Date de convocation
13.02.2026

Date d'affichage
13.02.2026

Nombre de conseillers

En exercice	18
Présents	14
Votants	16

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 27 février à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN
Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick THOMAS - Mme Marie-Annick GEFFROY - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT
M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER
M. Jean-Pierre THOMAS - M. Evence LE GOAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Annie JOUANJAN
Mme Florence QUATTRIN représentée par M. Alain SAPIN.

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET LOTISSEMENT « L'Orée du Bois » Clôture du budget

Considérant l'achèvement des travaux du lotissement « l'Orée du Bois » et compte tenu de la vente de tous les lots,

Il est proposé de clôturer le budget annexe du lotissement communal « l'Orée du Bois ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260227-2026_19B-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants,

- **DE PRONONCER** *la clôture du budget annexe du Lotissement « L'Orée du Bois » à compter du 30 avril 2026,*
- **D'HABILITER** *M Le Maire, ou son représentant, à signer tout acte assurant la bonne exécution de la présente, notamment pour une éventuelle régularisation de la TVA.*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON
22290

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 MARS 2026